

## Communiqué

relatif aux prochaines votations du 26. 11. 2006

Le comité des Verts de Bienne a décidé des mots d'ordre suivants en vue des prochaines votations.

### **Oui à la loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'est**

Ce oui constitue un acte de solidarité avec nos voisins européens. Avec cette contribution, la Suisse renforce la sécurité et la croissance de ces pays et réduit par là les inégalités entre les peuples européens. Cette contribution sera investie dans des domaines précis qui prennent également en compte les préoccupations de Verts, comme par exemple le développement de la protection de l'environnement ou encore celui de la démocratie.

### **Oui aux allocations familiales**

Les enfants sont l'avenir de notre société. La Suisse est à la traîne en matière de politique familiale et l'augmentation des allocations pour enfants contribuera à combler quelque peu ces lacunes.

### **Non à la contribution cantonale pour le prolongement de la piste de l'aéroport de Bern-Belp**

Un cinquième des émissions de gaz nuisible à l'environnement est causé dans notre pays par le trafic aérien. Cette tendance ne fait qu'augmenter. Les moyens financiers limités du canton doivent dès lors se concentrer vers des moyens de transports favorables à l'environnement, comme les transports publics, et non pas dans des infrastructures qui ne contribuent pas au développement économique de notre canton, puisqu'un aéroport à Berne-Belp n'est guère viable économiquement sans subventions publiques.

### **Oui aux objets communaux - révision du plan de quartier de la Scierie et budget**